



DÉCLARATION LIMINAIRE DES ÉLU-E-S CGT FINANCES PUBLIQUES AU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 8 NOVEMBRE 2022

- Fusion des SIE Paris 1^{er} et Paris 2e
- Fusion des SIE Paris 8^e Europe-Haussmann et Paris 8^e Rome-Madeleine
- Fusion des SIE Paris 8^e Roule-Artois et Paris 8^e Champs-Élysées
- Fusion des SIE Paris 11^e Nord et Ledru-Rollin
- Fusion des SIE Paris 17^e Ternes-Batignolles et Paris 17^e Monceau-Epinettes

Monsieur le Président,

Sur le front de l'inflation, après une courte accalmie en août et en septembre, le coût de la vie a repris sa hausse en octobre. Tout laisse à penser que l'inflation sur un an pourrait dépasser les 7% en décembre et continuer à être très marquée en 2023.

Face à cela, le gouvernement se contente de mesures parcellaires et insuffisantes. Il s'obstine à ne pas procéder à une juste revalorisation du SMIC et n'envisage pas le blocage des prix pour les produits de première nécessité.

Pour les plus de 5 millions d'agentes et d'agents de la Fonction publique dont il a la charge et la responsabilité, il se contente d'une augmentation générale de 3,5% très largement en dessous des besoins.

Dans le même temps, il poursuit sa politique de cadeaux aux grandes entreprises et aux plus fortunés. Les Projets 2023 de Loi de Finances et de Financement de la Sécurité sociale, actuellement en cours d'examen au Parlement, sont marqués du sceau de l'austérité renforcée s'agissant des crédits socialement utiles. Pour les services publics en particulier qui, chaque jour font face à une pénurie de personnels et de moyens, les budgets demeurent indigents quand ils ne font pas l'objet de nouvelles coupes.

Le pouvoir use et abuse du 49-3, manœuvre autoritaire de ceux qui gouvernent sans mandat et sans majorité, pour faire adopter ses turpitudes, ce qui en dit long sur sa conception de la démocratie.

Dans ce contexte difficile et anxiogène, le président Macron s'entête à vouloir mettre en œuvre sa contre-réforme des retraites dans laquelle les salariés devraient partir à 64 ou 65 ans avec une durée de cotisation qui pourrait encore être allongée. Les reculs déjà imposés ces dernières années à la population ne suffisent pas au président des riches : le monde salarial doit toujours payer davantage pour permettre aux profits de continuer leur course stratosphérique. Il ignore les 72 % de la population qui refusent toute augmentation de l'âge de départ à la retraite.

Contrairement à ce que le gouvernement et sa minorité parlementaire prétendent, les données économiques ne justifient en rien ces nouvelles régressions, ce que confirme la plupart des scénarii du dernier rapport du Conseil d'Orientation des Retraites et ce, jusqu'en 2070.

Pour la CGT, il n'est pas question de laisser faire !

FUSIONS

Les restructurations à l'ordre du jour de ce CTL vont toucher près de 360 agentes et agents. Elles s'inscrivent dans la poursuite du NRP à la DRFIP de Paris qui prévoit, à terme la suppression de 7 SIP, 9 SIE et 5 PCE par un processus de fusions multiples !

Vous n'avez pas voulu, ou été en mesure, de nous présenter le NRP Parisien dans sa globalité en juillet 2021.

En effet, le DRFIP de PARIS le confirme, le 28 octobre 2022, dans un message aux agents sur Ulysse :
« Par rapport aux annonces de juillet 2021, des compléments, tirés de la prise en compte d'évolutions « métier » ou immobilières, ont été apportés :

- dans la sphère du contrôle patrimonial, il est envisagé de tirer les conséquences du rapprochement, sur certains sites, de pôles de contrôle des revenus patrimoniaux (PCRP) par fusion des trois PCRP du 16e et des PCRP 8e et 17e ;

- de fusionner, en lieu et place de la gestion conjointe, les trésoreries Amendes 1ère division et Transport afin de faciliter le pilotage, l'organisation et la gestion de ces services ;

- de créer, au printemps 2024, un service commun de la recette (SCORE) avec la Ville de Paris afin d'approfondir et d'enrichir le partenariat et l'offre de services aux parisiens ; »

Le massacre continue donc ! Quelles autres restructurations cachez-vous ?

Ce plan se résume par un immobilier structurant au détriment des usagers, des collègues et des missions de la DRFIP.

Toujours dans son message sur Ulysse, le DRFIP de PARIS ose affirmer : « *Les principes sur lesquels le cycle 2021-2023 du NRP a reposé jusqu'ici seront naturellement reconduits pour la séquence à venir : progressivité, démarche associative dans la mise en œuvre des opérations, respect des métiers et attention particulière à vos conditions de vie au travail.*

J'ai bien conscience de l'impact que les évolutions annoncées auront pour certain(e)s d'entre vous et c'est pourquoi j'attache du prix à ce que vous disposiez, avec anticipation, de toute l'information et la visibilité nécessaires pour vous situer par rapport à votre métier et votre environnement professionnel.

C'est faux ! A l'instar du gouvernement, la direction avance à marche forcée dans la destruction des services de la DRFIP Paris.

Pour la direction, l'important n'est pas la cohérence entre les missions et leur localisation, il ne s'agit que d'installer les collègues comme des bouches trous.

En quelques exemples :

- Le PCRP 11^e/12^e sera installé dans le 16^e Sand
- Les BDV Paris Centre iront dans le 19^e Argonne ou le 16^e Malakoff
- Le SDE St Hyacinthe va être déménagé Bd de Reims en passant avant par le site d'Uzès

Le site de Godefroy Cavaignac est abandonné à la DNVSF. N'aurait-il pas été plus judicieux et loyal envers vos agentes et agents et de le garder pour vos missions. Cela aurait évité des déménagements de collègues et des frais dans une période dite de sobriété.

Ces opérations de réorganisations et d'abandon de sites sous-entendent des centaines de suppressions d'emplois, la densification des locaux au détriment des conditions de travail des collègues.

Lors du CTL du 27 octobre dernier, le DRFIP de Paris a avoué que le « *niveau des suppressions d'emplois à Paris fait partie des échecs de ma gestion* ». Pour une fois, la CGT est d'accord avec cette appréciation puisque 1 043 emplois ont disparu pendant sa gestion et on ne connaît pas encore la déclinaison à Paris des 850 suppressions d'emplois à la DGFIP en 2023 !

Pour la CGT, outre ce constat accablant, le bilan de cette gestion c'est aussi la délocalisation de services et de missions parisiens qui se traduira par la disparition de centaines d'emplois (386 emplois A, B et C), la liquidation de 12 sites, la diminution du service public (notamment l'accueil des usagers), l'augmentation exponentielle du stress et du mal-être au travail, la perte du sens du travail, ...

Monsieur le directeur, la CGT, profondément attachée au service public et à notre administration, s'oppose à ces fusions qui répondent uniquement à une logique comptable et immobilière.

C'est pourquoi la CGT refuse de participer à ce simulacre de dialogue qui n'apportera rien de positif aux conditions de travail des collègues de la DRFIP et quitte donc la séance.